

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2020

Étaient présents :

Stéphane Deconinck, Christian Girier, Olivier Lannès, David Morin, Marylène Cézanne Arnaud, Laure Jacquelin

Était représentée : Corinne Isoardi

Le président de séance : Stéphane Deconinck

Le secrétaire de séance : Christian Girier

Vote du taux des taxes locales :

Jusqu'à cette année il y avait 4 taxes :

- Taxe sur le foncier bâti, représentant 8,20 %
- Taxe sur le foncier non bâti, représentant 73,40 %
- CFE (ex-taxe professionnelle) 15,8 %
- Taxe d'habitation

Le total des taxes perçues par la commune s'élevait à 31 000 € dont 20 000 € provenant de la taxe d'habitation.

La taxe d'habitation disparaît cette année ;

Maintien des autres taux.

Délégations du Conseil au maire :

Stéphane propose de supprimer certaines des délégations maintenues jusque là.

Sont validées par le Conseil :

- délégation n°6 : Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- délégation n°8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- délégation n°9 : Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- délégation n°11 : Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- délégation n°16 : Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants.
- délégation n°21 : Exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projet d'aménagement commercial.
- délégation n°24 : Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Désignation des délégués des syndicats et associations (complément au précédent conseil) :

- PARC DES BARONNIES : 2 délégués, Stéphane et Olivier
- SYNDICAT DE TÉLÉVISION : 2 délégués, Stéphane et Christian